

Tendances démographiques et impact économique

André Sirard

Volume 56, numéro 4, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104665ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104665ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Sirard, A. (1989). Tendances démographiques et impact économique. *Assurances*, 56(4), 556–568. <https://doi.org/10.7202/1104665ar>

Résumé de l'article

Economic growth in most leading industrialized nations is quite strong. The surprising burst of growth we saw in most OECD countries in 1988 led to a small acceleration in inflation and a round of interest rate increases. However, slower growth is expected over the next 12 months. Inflation will remain modest and interest rates will probably decline.

Tendances démographiques et impact économique

par

André Sirard⁽¹⁾

556

Economic growth in most leading industrialized nations is quite strong. The surprising burst of growth we saw in most OECD countries in 1988 led to a small acceleration in inflation and a round of interest rate increases. However, slower growth is expected over the next 12 months. Inflation will remain modest and interest rates will probably decline.



A. Introduction

Étant donné la grande volatilité des marchés financiers et l'incertitude entourant les politiques économiques, entre autres, il est difficile, vraisemblablement plus qu'auparavant, de prévoir l'évolution des principales variables économiques. Les prévisionnistes hésitent maintenant à s'aventurer au-delà d'un horizon de deux ans, surtout depuis le krach boursier d'octobre 1987. Malgré tout, certains changements fondamentaux sont raisonnablement prévisibles, notamment le profil démographique et son impact probable sur l'économie. L'objet de cette analyse est de mettre en évidence quelques-uns des effets probables des changements démographiques sur divers aspects économiques et sociaux, particulièrement pour les États-Unis et le Canada.

B. Tendance mondiale

En 1987, le cinq milliardième habitant a fait son apparition sur le globe. Évidemment, la probabilité est minime que ce soit dans une famille de la province de Québec, soit une région du monde où le gouvernement souhaiterait une augmentation de la natalité. Les

⁽¹⁾ M. André Sirard est à l'emploi de la firme Sodarcam inc., à titre d'économiste et de gestionnaire de portefeuille-titres à revenu fixe.

chances sont beaucoup plus élevées pour qu'il soit résident d'un pays du tiers-monde, non nécessairement désiré par le gouvernement, notamment si celui-ci est asiatique.

Selon les prévisions démographiques des Nations unies⁽²⁾, la population mondiale, pourtant déjà engagée depuis plusieurs années sur la voie d'une croissance moindre, particulièrement dans les pays industriels, sera en 2025 de 8,2 milliards d'habitants, 70% supérieure à celle de 1985. Une stabilisation de la population du globe, à une dizaine de milliards, est prévisible pour la deuxième moitié du siècle prochain. En 2025, seulement 17% de la population du globe résiderait dans les pays développés, comparativement à 24% en 1985 et 33% en 1950. Le poids décroissant de l'Amérique du Nord et de l'Europe ainsi que le ralentissement sensible de la croissance annuelle de la population dans ces deux régions, particulièrement dans les pays européens avec une croissance zéro en 2025, sont des tendances dont l'impact sera majeur sur les plans économique et social.

557

La décélération de la croissance démographique à l'échelle mondiale s'est amorcée vers 1970, à un moment où les pays développés faisaient part de leur appréhension concernant la progression rapide de la population du tiers-monde, qu'ils jugeaient excessive, comme si eux-mêmes étaient exempts de problèmes, il est vrai inverses, qu'ils gardaient sous silence. Au cours de la période 1965-1970, le taux d'accroissement annuel de la population mondiale dépassait alors 2%. Ce taux serait actuellement autour de 1,6% par année, et il devrait se situer aux alentours de 1,4% à la fin de ce siècle et de 1% vers 2025, pour s'annuler un peu plus tard.

Un bouleversement démographique est en voie de se manifester à l'échelle mondiale en raison des décalages qui se produisent, et vont se produire, dans l'entrée et le cheminement des pays les uns après les autres dans la transition démographique. Les pays développés sont depuis une vingtaine d'années en phase de décroissance fondamentale sur le plan démographique. L'augmentation actuelle de leur population s'explique par un potentiel d'accroissement qui s'est accumulé progressivement dans les structures par âge lors de la période passée d'expansion. Si les conditions actuelles de fécondité, de mortalité et de migration devaient se prolonger, ce potentiel serait

⁽²⁾ *World Population Prospects, Estimates and Projections as Assessed in 1984*, United Nations.

558

immédiatement voué à s'épuiser. C'est d'ailleurs ce qui se produit déjà dans certains pays comme la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Suisse, dont les taux d'accroissement naturel sont négatifs. Plus tard, ce sera au tour des pays scandinaves, ensuite celui de la France, de l'Europe méridionale, des États-Unis, et même de l'U.R.S.S. D'autres pays, au contraire, ne se sont pas encore engagés, ou viennent juste de le faire, dans la transition, et certains connaissent même une augmentation de leur fécondité et de leur croissance. Leur potentiel d'accroissement se révèle considérable. C'est le cas de bien des pays du tiers-monde, et notamment de l'Afrique dans sa totalité.

D'ici à l'an 2025, la liste des pays les plus peuplés ne changera guère. Toutefois, les proportions changeront considérablement, les pays les moins développés multipliant leur population au détriment des pays industriels. L'Inde, dont la population progressera de plus de 60%, rejoindra presque la Chine. La population du Mexique sera multipliée par environ 1,7, celle du Bangladesh va presque doubler, tandis que celles du Pakistan et du Nigeria seront multipliées par près de 2,5. Inversement, l'Europe des Douze devrait connaître une légère baisse, de l'ordre de 2,5%. L'avenir démographique de l'Europe s'avère l'une des questions les plus sérieuses que les gouvernements auront inmanquablement à discuter un jour ou l'autre. Par comparaison, l'accroissement de la population aux États-Unis devrait être d'environ 20% sur la période considérée.

La démographie à deux vitesses Nord-Sud observée dans le passé laisse graduellement la place à une démographie qui va se diversifier. Deux situations peuvent être distinguées selon que les pays sont plus ou moins avancés dans la transition.

Dans le premier cas se retrouvent nombre de pays d'Amérique du Sud, notamment le Brésil, le Mexique, et quelques pays d'Asie, dont la Chine. Ces pays se sont déjà sérieusement penchés sur la question démographique, ce qui ne peut que les favoriser à plus long terme pour leur plan de développement. Particulièrement en Chine, le nombre de naissances par femme a été réduit de plus de 50% en une décennie, de 5,1 en 1970-1975 à 2,3 en 1980-1985. En dépit du fait que la population de ce pays dépasse le milliard, et qu'une stabilisation ne sera sans doute pas possible à moins de 1,4 milliard en raison de son potentiel d'accroissement, la Chine présente maintenant

les caractéristiques démographiques fondamentales des pays industrialisés, tout en demeurant un pays à forte population rurale et à très faible revenu par tête.

Plusieurs pays d'Asie disposent d'un énorme réservoir de main-d'oeuvre qualifiée, jeune, peu dispendieuse et capable de s'adapter assez facilement aux nouvelles technologies, comme en font état non seulement les records battus l'un après l'autre par le Japon, mais aussi par les secteurs industriels dynamiques de la Corée du Sud, Taiwan, Singapour, et de plus en plus par l'Indonésie, et même l'Inde. Par ailleurs, une nouvelle génération de pays est sur le point de pénétrer le marché international, soit la Thaïlande, les Philippines et la Malaisie. Après la résolution de leurs problèmes de politique intérieure, ces trois pays pourraient en effet tirer parti de la délocalisation des industries japonaises et européennes où le coût salarial ne cesse d'augmenter, ne serait-ce qu'en raison du vieillissement de la main-d'oeuvre.

559

En fort contraste avec ces performances enviables, on trouve un groupe de pays à peine entrés dans la transition démographique et dans le processus de modernisation, les deux retards étant en corrélation très étroite : Pakistan, Bangladesh, Birmanie, Afghanistan, et surtout Afrique sub-saharienne. Au total, cela représente environ un milliard d'habitants. La progression prévue de la population est dramatique. En Afrique, le nombre d'habitants, qui était de 224 millions en 1950, est déjà passé à plus de 550 millions, et pourrait excéder les 1,6 milliard en l'an 2025, sans que pour autant le rythme de croissance soit parvenu à son terme.

Bien que l'image de l'asymétrie Nord-Sud ira vraisemblablement en s'atténuant sur le plan mondial, elle devrait toutefois demeurer valable en ce qui concerne l'Europe, d'une part, et la rive Sud et Est de la Méditerranée et le Sud du Sahara, où l'industrie est presque inexistante, d'autre part. L'Europe pourrait donc se retrouver devant un énorme potentiel de migration, difficile à absorber. Somme toute, les relations économiques pourraient alors se trouver affectées entre une Europe faible démographiquement, et qui ne sera plus avec les États-Unis et le Japon que l'un des centres vivifiants parmi bien d'autres, et des pays à démographie foisonnante qui auront naturellement tendance à déborder de leurs frontières.

C. Tendance aux États-Unis et au Canada

En Amérique du Nord, les modifications observées dans la pyramide des âges reflètent d'une part les répercussions qu'a eu la variation du taux de natalité, particulièrement pendant la période du *baby-boom* des années 1950 et du début des années 1960 et celle de l'*implosion démographique* de la fin des années 1960 et des années 1970, et d'autre part l'allongement notable de l'espérance de vie. La population née durant cette période a considérablement influé, et continuera de le faire au fur et à mesure qu'elle franchira les étapes de son cycle de vie, sur divers aspects économiques et sociaux.

560

En 1987, la population américaine était estimée à environ 242 millions. Les Nations unies prévoient une population d'environ 268 millions en l'an 2000 et de 312 millions en 2025 (scénario moyen). Les 77 millions de *baby-boomers* américains commenceront à avoir 65 ans en 2010. Conséquemment, la proportion de la population âgée de plus de 65 ans passera à près de 17,5% en 2025, comparative-ment à 12% actuellement. Par ailleurs, l'espérance de vie moyenne avoisine présentement les 75 ans aux États-Unis. Pour les gens atteignant l'âge de 65 ans, l'espérance de vie se situe actuellement à près de 17 ans.

Au Canada, sur la base de données du recensement de 1986, le rythme de progression de la population a continué de décélérer au cours des années 1980. Entre 1981 et 1986, la population ne s'est accrue que de 4,2%, ce qui représente la plus faible hausse quinquennale depuis 25 ans. Comme aux États-Unis, des modifications significatives surviennent dans la pyramide des âges. En particulier, la proportion de personnes âgées et la proportion de personnes se trouvant dans les meilleures années de leur vie active ont considérablement augmenté. Par contre, le nombre de jeunes adultes a diminué de façon très marquée.

Le vieillissement de la population se reflète évidemment sur l'âge médian, lequel se situait en 1986 à son niveau le plus élevé jamais atteint. En effet, cette année-là, l'âge médian de la population canadienne était de 31,6 ans, ce qui représente un accroissement de 2 ans par rapport à 1981 et de plus de cinq ans par rapport à 1961. À moins de changements majeurs dans les taux de fécondité ou les niveaux d'immigration, l'âge médian continuera de s'accroître au cours des prochaines années.

Le Québec a connu l'un des taux de croissance démographique les plus faibles de 1981 à 1986, soit 1,6%, ce qui le classe à l'avant-dernier rang des provinces à cet égard. La fécondité atteint maintenant l'un des niveaux les plus bas des pays industrialisés. Les nouveaux comportements procréateurs qui se sont installés ne garantissent plus le remplacement des générations. Les générations qui naîtront au cours des 25 prochaines années seront moins nombreuses en effectif que celles de leurs parents. Bien qu'une hausse soit toujours possible, aucun indicateur ne laisse présager, pour l'instant, une brusque remontée de la fécondité au Québec. La mortalité continuera vraisemblablement à diminuer de façon progressive au Québec. De plus, l'âge moyen du décès sera repoussé. Ces deux éléments contribueront à accroître le groupe des personnes âgées, davantage chez les femmes que chez les hommes.

561

La population canadienne était estimée à près de 26 millions en 1987. Les Nations unies prévoient une population totale de 28,9 millions en l'an 2000 et de 33,3 millions en 2025 (scénario moyen). Les principaux facteurs expliquant le freinage prévisible de l'évolution de la population canadienne sont :

- le vieillissement de la population qui générera un nombre décroissant de naissances et croissant de décès ;
- la faible intensité de la fécondité qui donnera lieu à peu de naissances et n'assurera pas le renouvellement des générations.
- l'apport insuffisant des soldes migratoires.

Tel que mentionné précédemment, les changements observés dans la répartition par âge de la population canadienne font état du prolongement graduel de l'espérance de vie ainsi que des événements qui ont eu un impact considérable sur les taux de natalité, notamment le *baby-boom* et le phénomène d'*implosion démographique* qui a suivi. Au fur et à mesure que les personnes nées pendant ces périodes avancent en âge, leur nombre a des effets notables sur différents aspects de la société, dont l'appareil éducatif, les services familiaux, le logement, les établissements de soins de santé, le marché du travail et les pensions de retraite. La section qui suit passe en revue l'impact prévisible des développements démographiques sur certaines variables économiques en Amérique du Nord.

Dépenses de consommation en biens et services

562 La génération du *baby-boom*, née entre 1945 et 1963, est constituée d'un large éventail de styles de vie, de revenus et d'attitudes. Au Canada, le tiers de la population fait partie de ce groupe. Cette génération a repoussé dans l'ensemble ses projets de mariage et, une fois mariée, poursuit souvent son travail. Aux États-Unis, 25% des membres de la génération du *baby-boom* ne se marieront jamais, et 33% des femmes de cette génération n'auront jamais d'enfants. Par ailleurs, la probabilité qu'un mariage se termine en divorce semble avoir quelque peu diminué au cours des dernières années, mais elle demeure malgré tout très élevée. Avec un nombre d'enfants bien moindre par famille, le pouvoir d'achat discrétionnaire a augmenté. Avec le temps, la composition des dépenses de consommation réalisées par la génération du *baby-boom* a eu tendance à changer. Le nombre grandissant de ménages à une seule personne et la participation accrue des femmes sur le marché du travail expliquent en partie ce phénomène. Incidemment, cette génération est beaucoup plus portée que par le passé à utiliser les services externes (entretien de la maison, cuisine, garderie, etc.). Le climat est également très favorable pour les boutiques et les grands magasins ainsi que pour les restaurants. Ces tendances se poursuivront sûrement dans l'avenir.

Au Canada, les personnes âgées touchent presque les deux tiers des intérêts versés par les titres à revenu fixe et les dépôts bancaires, et près de la moitié des revenus de dividendes. Le rythme élevé de progression des REER au Canada, des IRA aux États-Unis, et des autres caisses de retraite montre bien la tendance des personnes âgées à s'assurer une sécurité financière. L'emprunt hypothécaire étant complètement remboursé, et les obligations devenant moins nombreuses, de plus en plus de personnes âgées tireront parti de leurs revenus de retraite et de placements. Leur nombre augmentant sans cesse et leur mortalité étant repoussée, les personnes âgées disposeront d'un pouvoir d'achat grandissant dans le futur.

Une étude du *Conference Board* montre que la moitié du revenu discrétionnaire aux États-Unis se retrouve actuellement dans le créneau des gens âgés de plus de 50 ans. Cette cible deviendra donc de plus en plus intéressante pour les entreprises. Celles qui sauront répondre aux besoins du *marché gris* devraient connaître une bonne performance au siècle prochain. Les gens plus âgés dépensent plus,

per capita, que la moyenne dans des secteurs comme la santé, les loisirs et les dons. Dans le futur, ils assumeront davantage la responsabilité de l'acceptation ou du rejet d'un nouveau produit lancé sur le marché.

Logements

Au Canada, le nombre de logements privés occupés s'est accru de près de 10% entre 1981 et 1986, soit un rythme de croissance deux fois plus rapide que celui de la population. Cette croissance récente du nombre de logements est cependant moins élevée que par le passé en raison du ralentissement de la progression démographique et du vieillissement de la génération de l'après-guerre. Par contre, ces deux facteurs sont en partie neutralisés par l'effet de l'augmentation du nombre de ménages constitués d'une seule personne, lesquels représentent maintenant plus de 20% de l'ensemble des ménages au Canada. La poursuite d'un tel phénomène, fort probable, ne peut que stimuler la demande de logements et, conséquemment, de meubles et d'appareils ménagers.

563

Marché du travail

En Amérique du Nord, il y a émergence d'une insuffisance de main-d'oeuvre. Contrairement au passé, la main-d'oeuvre ne peut plus être considérée comme un facteur de production qui abonde. Les changements observés dans la pyramide des âges, notamment la proportion allant en diminuant des 15-19 ans et des 20-24 ans, soulèvent l'inquiétude. La génération du *baby-boom* fait maintenant place à la génération du *baby-bust*, laquelle est apparue dans la deuxième partie des années 1960. Au Canada, la baisse de la population des 15 à 24 ans a notamment entraîné une diminution très marquée du nombre de nouveaux venus sur le marché du travail, ce qui contraste beaucoup avec la situation observée dans les années 1970, période durant laquelle les enfants nés du *baby-boom* envahissaient le marché du travail. Le problème va d'ailleurs en s'amplifiant. À l'échelle mondiale, moins de 10% de la prochaine génération de travailleurs naîtra dans un pays industrialisé.

Aux États-Unis, il est devenu de plus en plus difficile de recruter des employés pour occuper des postes dans des restaurants *fast-food*, ou des *beach resorts*, entre autres, des emplois traditionnellement occupés par des jeunes. Dans bien des cas, une rémunération

supérieure au salaire minimum leur est offerte. Avec les années, l'insuffisance de main-d'oeuvre tendra à se manifester dans d'autres types d'emplois, ce qui, au strict point de vue macroéconomique, pourrait créer des pressions à la hausse sur les salaires réels. En l'absence de changements majeurs au niveau des flux migratoires, la substitution du travail par le capital semble le seul moyen d'éviter une telle tendance des salaires réels.

564 Le service de recherche de Donaldson, Lufkin & Jenrette⁽³⁾, une firme américaine de courtage en valeurs mobilières, propose les points suivants pour neutraliser l'impact négatif du ralentissement de la croissance de la population active :

- Sur le plan domestique, substituer le travail par le capital.
- Permettre un accroissement de l'immigration. Les États-Unis ont présentement la loi sur l'immigration la plus sévère de l'ensemble des pays industrialisés (*Immigration Reform and Control Act of 1986*). La législation américaine en matière d'immigration est complètement opposée au besoin anticipé de main-d'oeuvre. La loi canadienne présente le même problème. Au cours des dernières années, environ 100 000 immigrants ont été admis par an. Mais la migration nette représentait souvent la moitié de ce chiffre. Le gouvernement canadien songe à accélérer la progression de l'immigration et ainsi à accueillir pas moins de 175 000 immigrants en 1990. Toutefois, cela pourrait être dangereux sur le plan politique.
- Encourager les entreprises à accélérer la mise en place et à améliorer la qualité des programmes de formation pour les employés actuels et potentiels. Les employeurs devront consacrer davantage de leur temps à la planification des ressources humaines et plus de fonds aux programmes de formation à court terme et de recyclage, cela pour s'assurer que les compétences de leurs employés évoluent au rythme de la technologie. En plus de se préoccuper des salaires et des avantages sociaux, les syndicats devront aussi, de concert avec les employeurs et le gouvernement, se pencher sur le problème du recyclage et de l'accroissement de la mobilité de la main-d'oeuvre.

⁽³⁾ *Demographics : Profiles of a Changing Society*, Donaldson, Lufkin & Jenrette, February 1988.

- Changer l'approche au travail pour faciliter le recrutement et, surtout, retenir les effectifs à l'emploi de l'entreprise (*job sharing, flexitime, on-site day care*, etc.). Cela revient à dire que les entreprises devront se montrer plus à l'écoute des besoins des travailleurs.

Déplacement géographique et professionnel

Autre problème relié au marché du travail : il est difficile de déplacer géographiquement et professionnellement une main-d'oeuvre plus âgée. Au-delà de 45 ans, les gens ont plus tendance à s'ancrer dans le passé qu'à innover pour le futur.

565

Entrepreneurship

Avec les années, l'*entrepreneurship* aura tendance à se développer à un rythme plus accéléré sur le continent nord-américain. Dans un proche avenir, un blocage pourrait devenir effectif sur le plan hiérarchique pour les cadres supérieurs de compagnie. En effet, le nombre grandissant de candidats à des postes de direction, lequel résulte de l'avancement en âge de la génération du *baby-boom*, pourrait pousser plusieurs d'entre eux à créer leur propre entreprise.

Coût des services de santé

Le taux élevé d'accroissement de la population de 65 ans et plus devrait se maintenir pendant une bonne partie du siècle prochain. Selon toute probabilité, ce phénomène fera augmenter la demande de services de santé et de services sociaux pour personnes âgées. Une augmentation importante du coût des services de santé est donc à prévoir du fait de la tendance démographique actuelle. À l'âge de 75 ans, les consultations médicales sont presque deux fois plus nombreuses qu'à 40 ans. En ce qui concerne les jours d'hospitalisation, le nombre est sept fois plus important. Le fardeau futur des soins médicaux que la société aura à supporter sera évidemment beaucoup plus lourd que présentement. Les gouvernements, aux prises avec d'énormes problèmes d'endettement, tentent présentement de comprimer la progression des dépenses pour les programmes de santé et de services sociaux. Dans le futur, de telles mesures budgétaires seront évidemment plus difficiles à faire accepter par le public compte tenu des besoins croissants de centres hospitaliers et d'hébergement, bien équipés et assurant des services de qualité.

Pensions de retraite

566 L'alourdissement énorme des pensions de retraite est une autre conséquence du vieillissement de la population nord-américaine. Le nombre d'adultes disponibles pour soutenir chaque personne âgée (plus de 65 ans) était de sept en 1981 ; ce chiffre passera à cinq en l'an 2000 et, possiblement, à moins de trois au milieu du siècle prochain. Les rapports actuariels de la majorité des régimes de retraite en Amérique du Nord indiquent que ceux-ci sont présentement entièrement capitalisés (*overfunded*). Toutefois, dans le futur, un nombre grandissant de fonds de pension pourraient rencontrer certaines difficultés financières. En effet, le nombre de retraités progressera bientôt plus rapidement que le nombre de nouveaux cotisants, ce qui pourrait forcer une hausse des contributions ou une réduction des prestations.

Marchés financiers

Le vieillissement des *baby-boomers* s'annonce favorable pour les marchés financiers. Au cours des années 1960 et 1970, la génération du *baby-boom* était encore relativement jeune, la plupart des gens étant âgés entre 20 et 30 ans, période du cycle de vie où le taux d'épargne est habituellement négatif (endettement). Cependant, le vieillissement de cette génération l'amène progressivement dans les groupes d'âge où le taux d'épargne devient positif. Éventuellement, les *baby-boomers* contribueront significativement à l'offre de fonds prêtables sur les marchés des capitaux, ce qui devrait permettre une baisse des taux d'intérêt, toutes choses étant égales par ailleurs. Un taux d'épargne plus élevé dans le futur pourrait aussi contribuer à réduire les pressions inflationnistes.

Redistribution de la population

Au Canada, les différences enregistrées dans la croissance démographique des provinces ont eu pour effet de continuellement répartir de façon nouvelle la population du pays. L'Ontario, qui comprenait 34,2% de la population canadienne en 1961, comptait, en 1986, 35,9% de la population totale. Sa part de la population canadienne a légèrement augmenté entre 1981 et 1986, alors qu'elle avait diminué au cours des cinq années précédentes. Par ailleurs, le Québec comptait 25,8% de la population totale en 1986, soit un recul de trois points de pourcentage par rapport au niveau enregistré en 1961.

Au cours des prochaines années, la croissance de la population sera très modérée dans les différentes provinces. Par ailleurs, ces dix dernières années, les canadiens se sont nomadisés. La migration vers l'Ouest s'est maintenant renversée ; c'est le retour vers l'Est. Les problèmes de chômage régionaux persisteront au Canada. Les migrations régionales devraient favoriser surtout l'Ontario.

Aux États-Unis, la tendance actuelle de redistribution de la population vers le Sud et l'Ouest du pays pourrait se poursuivre, ce qui devrait éventuellement créer certaines pénuries de main-d'oeuvre spécialisée dans les états du Nord-Est. Ces derniers sont défavorisés sur longue période si l'on considère la croissance de l'emploi et des revenus ainsi que l'activité dans le domaine de la construction résidentielle.

567

Expansion des grandes villes

De 1981 à 1986, le taux de croissance moyen de la population des 25 régions métropolitaines du Canada s'est élevé à près de 6%, ce qui était bien supérieur à la moyenne nationale. Toronto, Montréal et Vancouver regroupaient 7,7 millions de personnes en 1986, soit près de 31% de la population du pays. Cela constituait un accroissement de 29,1% par rapport à 1981. La popularité des grands centres demeurera élevée au cours des prochaines années. La société devra toutefois payer le prix pour la croissance continue de sa population en milieu urbain et la concentration de celle-ci dans quelques grandes régions métropolitaines : dépeuplement des régions rurales, renchérissement des terrains et du logement, charge du fardeau fiscal aux administrations régionales, pollution, dégradation de la qualité environnementale et embouteillages sur les routes.

D. Conclusion

Sans que l'on s'en rende bien compte, la transition démographique en cours à l'échelle mondiale est en voie de donner lieu à une nouvelle carte économique, faite de multipolarités. Les relations politiques internationales devront graduellement s'y ajuster. En Amérique du Nord, la dénatalité et le vieillissement de la population feront de plus en plus sentir leurs effets dans les domaines économique et social, notamment sur l'appareil éducatif, le marché du travail, la composition des dépenses en biens et services, le domaine de la santé, le logement, les caisses de retraite et les marchés financiers. Dans une

planification à long terme, les gouvernements et les entreprises ne peuvent évidemment plus se permettre de passer outre à l'impact économique et social des changements démographiques.

L'Homme qui plantait des arbres, par Jean Giono

568 Un jour, Jean Giono écrivit un conte qu'il intitula *L'Homme qui plantait des arbres*. Grâce à celui-ci, un immense terrain désert se transforma bientôt en une forêt. La société Radio-Canada a fait faire du conte un film intéressant, qui a paru sur les écrans quelque temps après qu'on eût accordé à l'auteur un nombre de récompenses impressionnant, au Festival de Cannes.

Les cinéastes ont su garder au film ce qui faisait le charme du texte de Jean Giono. À notre tour, nous les en félicitons.

Erratum

Une erreur s'est glissée en page 67 de la revue *Assurances* parue en avril 1988, dans l'article intitulé « Le BPC et les risques qu'il présente », par Rémi Moreau.

Au paragraphe titré « Assurance automobile », on peut lire :
« Il faut noter, cependant, que l'assurance automobile contient une interdiction de transporter des produits toxiques ou contaminants. »

Il faudrait plutôt lire :

« Il faut noter, cependant, que l'assurance automobile contient une interdiction de transporter des produits explosifs ou des substances radioactives, à différentes fins indiquées dans la police, sauf mention aux Conditions particulières ou garantie accordée par voie d'avenant. »

Un de nos lecteurs a bien voulu nous signaler cette erreur, et nous l'en remercions vivement.